

Aperçu des questions-réponses

N°	Questions	Réponses
1	Dans le cadre de la préparation de notre proposition en réponse à l'appel à propositions BDI23009-10220 – « Appui au développement local et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale », mis en œuvre dans le cadre du Projet Gouvernance et Participation Citoyenne (PGPC), nous souhaiterions solliciter, avec votre aimable appui, la mise à disposition de certains documents complémentaires susceptibles d'éclairer davantage notre compréhension du contexte, des attentes et des priorités du programme. À cet effet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir partager, dans la mesure du possible, les éléments suivants : • Le procès-verbal (PV) ainsi que, le cas échéant, les principaux éléments issus de la rencontre d'information organisée par Enabel avec les parties intéressées par le présent appel à propositions, le 08 septembre 2026, ainsi que tout support de présentation, document de questions-réponses ou compte rendu partagé à cette occasion • Les rapports et études disponibles relatifs au PGPC, notamment les études de base, les rapports annuels d'activités, les rapports d'avancement ou de suivi, ainsi que tout rapport d'évaluation disponible, y compris l'évaluation de référence (baseline), les évaluations intermédiaires éventuelles et l'évaluation finale, si celle-ci a déjà été réalisée ou programmée • Les documents relatifs à la stratégie pays et/ou au portefeuille d'Enabel au Burundi, notamment les orientations stratégiques pertinentes dans les cinq communes auxquelles l'action proposée devrait contribuer	Le PV de la réunion d'information relative à l'appel à propositions intitulé « Appui au développement local et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale » Référence : BDI23009-10220, organisée le 08/09/2026, a été publié sur le site d'Enabel : www.enabel.be. Vous pouvez aussi le trouver sur ce lien : https://www.enabel.be/fr/subsides/ Concernant les autres documents demandés, nous estimons que les lignes directrices ainsi que le compte rendu de la réunion d'information contiennent les informations nécessaires à la préparation de votre offre. Les documents complémentaires seront communiqués uniquement au soumissionnaire retenu, dans le cadre de la mise en œuvre du marché.

N°	Questions	Réponses
	Ces éléments nous permettraient de mieux apprécier les attentes exprimées lors du processus de consultation, d'assurer un alignement optimal de notre proposition avec les priorités du PGPC et d'intégrer, le cas échéant, les principaux enseignements issus de la mise en œuvre, du suivi et des évaluations déjà disponibles. Nous vous remercions par avance pour votre disponibilité et pour tout document, lien ou indication que vous pourriez utilement nous communiquer à cet effet. Nous restons disponibles pour toute précision complémentaire et vous remercions pour votre accompagnement dans la préparation de cette proposition. Best	
2	Nous sollicitons une nouvelle clarification (dans le respect du délai de 21 jours avant la date de soumission) : • Dans l'Annexe C Cadre logique, nous ne voyons pas les colonnes « Unité de mesure », « Niveau de référence » et « Cible ». Nous avons récemment eu le même cas dans le cadre de l'appel à projet BDI25002-10037 - Re2Clid SFN, et il nous a été demandé d'ajouter les colonnes nécessaires. Confirmez-vous que nous devons les ajouter également dans le cadre du présent appel ? Sinon, ou devons-nous indiquer ces données essentielles pour chaque indicateur ?	Nous vous remercions de votre demande de clarifications. Bien que l'annexe C (de cadre logique) ne prévoie pas explicitement les colonnes « Unité de mesure », « Niveau de référence » et « Cible », nous confirmons que les soumissionnaires peuvent les ajouter lorsqu'elles sont nécessaires à la bonne compréhension et à l'interprétation des indicateurs proposés
3	1. Est-ce qu'une ONG étrangère en cours d'enregistrement au Burundi peut-elle postuler pour cette opportunité ?	1. Une ONG étrangère en cours d'enregistrement au Burundi peut postuler à cet appel à propositions. Si l'enregistrement local n'est pas un préalable administratif bloquant à la soumission, l'action doit

N°	Questions	Réponses
	2. Est-ce qu'une ONG étrangère - non enregistrée au Burundi - peut-elle se joindre à une ONG / associations locale et postuler pour cette opportunité ?	être obligatoirement exécutée au Burundi dans les communes ciblées (Busoni, Kirundo, Mugina, Cibitoke et Bukinanyana). L'évaluation de la capacité opérationnelle étant éliminatoire (une note inférieure à 12/20 entraîne le rejet automatique du dossier), il est recommandé d'expliciter dans la proposition l'état d'avancement des démarches d'enregistrement afin de garantir la faisabilité du déploiement physique des équipes. 2. Oui, une ONG étrangère non enregistrée au Burundi peut se joindre avec une ONG/Association locale et postuler à cette opportunité. La proposition d'action devra préciser qui est demandeur et qui est codemandeur.
4	Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas pu participer à la session d'information relative à l'appel à propositions intitulé « Appui au développement local et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale » Référence : BDI23009-10220 qui a été organisé à vos bureaux le 08/09/2026 à 10h00 Néanmoins, nous sommes intéressés par cet appel à propositions. Serait-il alors possible de nous partager le PV de ladite réunion	Nous vous remercions de l'intérêt à cet appel à proposition. Le PV de la réunion d'information relative à l'appel à propositions intitulé « Appui au développement local et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale » Référence : BDI23009-10220, organisée le 08/09/2026, a été publié sur le site d'Enabel : www.enabel.be . Veuillez le consulter sur le site. Vous pouvez aussi le trouver sur ce lien : https://www.enabel.be/fr/subsides/
5	Faisant suite à votre appel à proposition avec Référence : BDI23009-10220 et en se basant sur la lettre en attachée, World Vision International Burundi (WVIB) voudrais demander si World Vision Allemagne (WVG) peut être le demandeur principal et World Vision International Burundi (WVIB) le co-demandeur dans cet appel à proposition.	Nous vous remercions de l'intérêt à cet appel à proposition. Oui en effet, World Vision Allemagne (WVG) peut être le demandeur principal et World Vision International Burundi (WVIB) le codemandeur.